FRAIS DE SCOLARITÉ 2021-2022

PRIMAIRE / COLLÈGE

Nous rappelons que notre école est une école hors contrat et ne bénéficie donc d'aucune aide de l'état, seules les cotisations des parents assurent l'assise du financement des dépenses indispensables (enseignants, locaux, matériel, charges fixes). Nous sommes une association à but non lucratif et ne recherchons donc pas à faire des bénéfices mais un juste équilibre dans l'intérêt de tous.

Quotient familial	Tranche d'imposition	Scolarisation annuels	Scolarisation mensuels (10 mois)	
De 0 à 429 €	Tranche 1	1 740,00 €	174,00 €	
De 430 à 583 €	Tranche 2	2 450,00 €	245,00 €	
De 584 à 818 €	Tranche 3	3 050,00 €	305,00 €	
De 819 à 1386 €	Tranche 4	3 950,00 €	395,00 €	
De 1387 à 2523 €	Tranche 5	4 920,00 €	492,00 €	
À partir de 2523 €	Tranche 6	6 000,00 €	600,00 €	

FRAIS ANNEXES

Frais d'inscription : 100 € par enfant pour toute première inscription à l'École de l'arbre
Fournitures scolaires : 90 € par enfant et par an
Adhésion à l'association : 30 € par famille et par an

REMISES

Dégressivité fratries – 20 % pour le 2e enfant et suivant(s)

Situations particulières et changements imprévus, nous contacter afin de mettre en place une solution adaptée.

École de l'arbre – Élémentaire et Collège
Château Louis XI 2 Rue Jacques de Saint Georges 38260 La Côte Saint André
ecoledelarbre@gmail.com –07 68 46 45 51